
Rapport de la commission des Bâtiments du 1^{er} avril 2026

Rapporteur : Cédric BRINER

DA 011 – Crédit d'équipement de CHF 450'000.00 TTC pour le déménagement de la bibliothèque de Châtelaine et son aménagement au sein de Concorde espace culture (CEC)

CONTEXTE

L'idée est de déplacer la bibliothèque vers des locaux à l'espace Concorde. Cela permettra de renforcer l'offre de proximité en plaçant cette dernière au centre de l'espace culturel. Finalement, elle se trouvera seulement à 300 m de son ancien emplacement et permettra de facto d'avoir plus de synergies en relation avec la Concorde.

Les nouveaux locaux de 485 m² seront de plain-pied avec, à disposition, un 2^e étage. Ce nouvel espace permettra de s'adapter aux besoins d'une bibliothèque municipale, avec un espace informatique & multimédia, des espaces de consultations et d'animations.

Le *planning* se traduit par une ouverture au janvier 2027 avec aux préalables la commande et fabrications de mobilier, l'aménagement des locaux.

Le coût total d'investissement est de CHF 450'000.00 avec un amortissement de CHF 45'000.00 par année sur 10 ans.

En conclusion, ce nouveau lieu permet la continuité des prestations tout en renforçant l'offre Communale.

ROUND DE QUESTIONS

- Un-e commissaire UDC : Y a-t-il une différence de loyer entre le lieu actuel et le lieu à venir ?
 - Le bâtiment actuel, nous appartient pour lequel nous n'avons pas de loyer. Oui le nouveau lieu de l'espace Concorde va être loué. Rappelons que la surface dédiée aura doublé.
- Un-e commissaire PS : Qu'en est-il de l'accès pour les personnes à mobilité réduite ?
 - Le nouveau lieu est pensé et conçu pour la mobilité. Il est dès lors, accessible pour toutes et tous. De plus, le nouveau lieu est accessible de plein pied et offre un accès facilité depuis la voie verte.
- Un-e commissaire PS : Est-il possible d'envisager une visite pour la commission des Bâtiments ?
 - Oui on peut organiser une visite pour la commission qu'on peut aussi faire ça à titre individuel.
- Un-e commissaire LED : Quelle taille de la surface actuellement ?
 - La surface du nouveau lieu va doubler à la Concorde. Actuellement, il n'est pas possible pour des personnes à mobilité réduite de s'y rendre. Et le nouveau lieu rapprochera la bibliothèque du quartier des Libellules.
- Un-e commissaire LED : Que va-t-on faire des anciens bâtiments une fois la bibliothèque partie ?
 - Pour l'instant, il n'existe pas de projet. TODO.
 - pas de projet pour l'instant ?
 - en manque d'argent

- d'autres projets en cours sur d'autres
- Un·e commissaire UDC : Que va-t-on récupérer de l'ancienne bibliothèque ?
 - Une partie du mobilier sera récupéré, notamment, comme les montants, les rayonnages, la tour à nouveauté et du matériel animation.
- Un·e commissaire VERT·E·S : Y a-t-il une coupure d'offre dans cette bascule ?
 - Ils auraient adoré avoir quelque chose de corrélé avec les dates de vacances des écoles, ce qui ne pourra finalement pas se faire. Ils prévoient une coupure d'environ deux mois.
- Un·e commissaire UDC : Quelle est la genèse de ce projet, pourquoi tout ça ? Est-ce juste pour aider la Concorde ?
 - Il a toujours été question d'y placer la bibliothèque et de travailler en contact avec le canton de Genève. Cela s'inscrit avec la nouvelle loi cantonale. Raison pour laquelle, le Canton va financer le projet. Il faut bien comprendre que la loi sur la culture est rentrée en force tout récemment. Que dès lors, le Canton a la compétence depuis peu et qu'il pourra donc s'en emparer.

VOTE

La DA 011 – Crédit d'équipement de CHF 450'000.00 TTC pour le déménagement de la bibliothèque de Châtelaine et son aménagement au sein de Concorde espace culture (CEC) est acceptée par 8 OUI (3 SOC, 2 LES VERT.E.S, 1 LED, 1 PLR, ET 1 UDC) et 3 abstentions (2 MCG, et 1 UDC).